



Tribune de Genève
1211 Genève 11
022/ 322 40 00
www.tdg.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'213
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.116
N° d'abonnement: 1094772
Page: 21
Surface: 62'097 mm²

Petite enfance



Lauriana (3 ans) et Kelyan (7 ans) sont les derniers en horaire «régulier» à partir. Ils laissent deux camarades dîner en tête à tête.

Une crèche teste un horaire élargi de 6 h à 20 h



Ce projet pilote a lieu dans le nouveau bâtiment du Centre médical universitaire. Reportage

Sophie Simon

Depuis le mois d'août, Elodie est sans doute la première maman de toute la ville de Genève à déposer son enfant à la crèche le matin. Il est environ 6 h 40 quand elle franchit la porte de l'établissement Lina-Stern, qui sera inauguré officiellement aujourd'hui dans le tout nouveau bâtiment du Centre médical universitaire (CMU).

Pour sa fille Cléa, 3 ans et demi, elle bénéficie des horaires élargis testés par la Ville et l'Université. Cette préparatrice animalière commence son travail sur place à 7 h: «Je suis seule le matin avec ma fille, donc cette crèche est vraiment très pratique. Avant, j'avais une nounou. Mais la sociabilité, c'est important, c'est vraiment ce que je voulais.» Cléa va prendre son petit-déjeuner avec deux éducatrices pour elle toute seule: c'est une norme imposée. «C'est un moment vraiment différent du reste de la journée, confie Fanny en préparant une tartine. Ça permet d'expérimenter un autre type d'accueil, plus calme, plus cocooning. Avec Cléa ça va,

quand elle arrive tôt le matin elle est souvent de bonne humeur. Et pour moi, c'est agréable, ça me fait une grande après-midi de libre après.» Elles ne seront rejointes par le petit Léon que vers 7 h 15.

Sur les douze places disponibles en horaires décalés, seules quatre familles genevoises dérogent cette année sans surcoût à l'horaire traditionnel d'accueil (7 h 30-18 h 30 dans la plupart des anciennes crèches, 7 h-19 h pour les nouvelles). Les besoins ont-ils été surestimés? «Je pense que c'est surtout par méconnaissance de cette possibilité, indique Stéphanie Blanc, adjointe pédagogique. Les gens ne sont peut-être pas très informés.» En effet, la Ville a peu communiqué sur le sujet, et les horaires indiqués sur Internet sont faux...

Selon le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, le CMU a été choisi pour ce projet pilote en raison de sa centralité, et sa forte proportion de professionnels de la santé aux horaires de travail atypiques.

Au départ, l'établissement projetait de fermer ses portes à 21 h 45, mais faute de demande, il ferme à 20 h déjà, cette année en tout cas. «On espère avoir suffisamment d'inscriptions pour prolonger jusqu'à 21 h 45 l'an prochain, confie Martine Saillant, responsable du secteur. Selon les be-

soins, ils seront lavés, couchés ou juste mis en pyjama.» Un temps d'accueil maximum a été fixé à dix heures par jour pour un enfant qui passe cinq jours en crèche, et à douze heures par jour pour un enfant qui y passe trois jours. «Je souhaite déjà que les parents soient déculpabilisés. Dans cette société judéo-chrétienne, une maman qui se promène à 20 h avec une poussette est regardée de travers. Moi je les encourage à prendre des pauses. S'ils veulent boire un café ou faire une course avant de venir, ça me va. L'idée n'est pas qu'ils courent.»

Parfois, les familles ayant un abonnement classique bénéficient d'un dépannage. «Beaucoup de parents n'ont pas de famille à Genève ou ne travaillent pas à Genève, remarque Nancy, éducatrice. C'est rassurant pour eux de savoir que si leur train a du retard, on peut leur rendre service.»

Max, bientôt 2 ans, et Nicole, 11 mois, se retrouvent en tête à tête pour le dîner, autour d'une table à hauteur d'adulte, pour recréer l'ambiance familiale. La maman de Max, médecin, arrive à 19 h 30 et se déclare «enchantée» par ces horaires plus flexibles. Le papa de Nicole suit quelques minutes plus tard. Ce musicien est content de pouvoir donner plus de cours du soir.

Un projet national sera examiné

Lundi, le Conseil des Etats a accepté l'entrée en matière sur le projet du Conseil fédéral pour une meilleure adéquation de l'offre d'accueil extra-familial aux besoins des parents. En clair, le gouvernement propose 15 millions de francs pour des horaires plus flexibles. «De plus

en plus de salariées se trouvent confrontées à des horaires irréguliers, a fait remarquer l'élue socialiste vaudoise Géraldine Savary. Aussi, l'économie demande de plus en plus de souplesse et les femmes, parfois, se retrouvent coincées parce que l'offre n'est pas suffisante.» **S.S.**